

Financement



Nous agissons pour le compte des prêteurs (banques, établissements bancaires et fonds mezzanine), des emprunteurs et de leurs actionnaires dans le cadre de financements classiques ou structurés (LBO et opérations de M&A).

Nous intervenons également en financement de projets pour des développeurs de projets EnR. Notre double compétence en corporate-finance et droit de l'énergie et notre connaissance des pratiques du marché nous permettent d'offrir un traitement pragmatique de ces dossiers.

Notre accompagnement s'étend de la structuration, la négociation, la rédaction des contrats de crédit, des garanties et sûretés à la mise en place des financements (gestion des conditions suspensives et closing).